

Le gouvernement octroie au numérique 7 des 100 milliards du plan de relance

Sept milliards d'euros sur les cent débloqués par l'État iront au soutien de la filière numérique. Afin notamment que la France continue de créer des entreprises innovantes.

3 septembre 2020

Les mesures en faveur du numérique, domaine considéré comme stratégique par l'exécutif, représentent "au minimum" 7 des 100 milliards d'euros prévus par le plan de relance, selon les calculs du secrétariat d'État au Numérique. Le plan de relance prévoit notamment un total de 3,7 milliards pour "les startups et les technologies numériques stratégiques", a expliqué Cédric O. Sur cette enveloppe, 500 millions sont réservés pour les levées de fonds des jeunes pousses françaises de la tech, à travers notamment Bpifrance. Les aides à l'innovation du Programme des investissements d'avenir (PIA) vont augmenter de leur côté de 800 millions d'euros sur deux ans (+60%). Et 2,4 milliards d'euros seront consacrés à des plans spécifiques sur des "technologies numérique de rupture : le quantique, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, le cloud (informatique dématérialisée, NDLR), la santé numérique, etc." qui seront annoncés prochainement.

Par ailleurs, hors de ces premières mesures de 3,7 milliards, le gouvernement prévoit :

- 2,3 milliards pour la transformation numérique de l'Etat et des territoires et des entreprises, pour lesquelles 585 millions d'euros sont prévus (dont 385 pour les TPE/PME/ETI).
- d'augmenter de 240 millions d'euros les financements déjà prévus pour l'équipement du territoire en fibre optique. Il affiche désormais l'objectif d'une France entièrement fibrée d'ici à 2025, et la fibre optique va être instituée comme un "service universel", au même titre que l'eau ou l'électricité.
- Le plan comporte aussi "un effort inédit et historique" de 250 millions d'euros pour la lutte contre la fracture numérique. Il s'agira notamment de former des "médiateurs numériques", d'ouvrir des lieux d'accès aux services numériques, et de construire des outils "simples et sécurisés" pour que des tiers - travailleurs sociaux, agents de collectivité territoriales - puissent aider les personnes à utiliser internet pour leurs démarches personnelles.
- Par ailleurs, 300 millions sont dirigés vers la formation aux métiers du numérique. Selon Cédric O, le président Emmanuel Macron s'exprimera "dans les semaines à venir" sur le numérique, "un sujet qui lui tient beaucoup à coeur".

Des réactions contrastées

Sans surprise, le syndicat de freelances Indépendants.co s'est dit "très déçu" par les mesures annoncées, alors que les travailleurs indépendants ne font pas l'objet de mesures spécifiques d'aide. " *Le gouvernement a fait le choix d'abandonner les indépendants. C'est regrettable, mais nous allons poursuivre le dialogue : il en va de la survie non seulement d'entreprises, mais surtout d'hommes et de femmes* ", a réagi Hind Elidrissi, porte-parole du syndicat indépendants.co.



À lire aussi

Le syndicat des indépendants réclame leur réintégration au fonds de solidarité

Même son de cloche du côté du Syndicat des Indépendants, qui a regretté "*qu'à l'exception de la baisse de la CFE, aucune mesure ne soit de nature à soutenir les centaines de milliers de professionnels artisans, commerçants, professionnels libéraux, placés face au mur de leurs dettes sociales, fiscales, locatives, bancaires et commerciales reportées durant des mois et qui arrivent à échéance ce mois de septembre*" .

Enfin, InfraNum, la fédération des entreprises qui travaillent à la connexion fibre ou mobile des territoires, a qualifié le plan de "*signal fort*" pour le secteur du numérique, tout en mettant en garde contre les conséquences financières futures de l'institution de la fibre comme "*service essentiel*" .

Maddynews avec AFP

Article écrit par Maddyness avec AFP